

Tremblay-en-France, le 10 novembre 2022

Aéroports de Paris SA

Renforcement de la position de Crédit Agricole Assurances au capital du Groupe ADP

Le Groupe ADP prend connaissance de l'annonce faite ce jour de l'acquisition d'une participation additionnelle de 2,5% du capital du Groupe ADP par Crédit Agricole Assurances, via sa filiale Predica, auprès de Royal Schiphol Group. A l'issue du règlement-livraison, la transaction porterait la participation totale de Crédit Agricole Assurances au capital du Groupe ADP à 7,73%. Il est rappelé par ailleurs que Crédit Agricole Assurances dispose d'un siège au Conseil d'administration du Groupe ADP.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du processus de cession ordonnée des participations croisées de 8 % détenues respectivement par Aéroports de Paris et Royal Schiphol Group. Il est rappelé que ce processus, qui est décrit dans le communiqué du 16 février 2022, a été organisé entre les parties de telle sorte qu'il se déroule en une ou plusieurs fois et au plus tard jusqu'au 30 mai 2023.

Déclarations prospectives

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays.

Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers le 14 avril 2022 sous le numéro D.22-0299 et l'amendement déposé auprès de l'AMF le 1er juillet 2022 sous le numéro 22-0299-A01. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse www.parisaeroports.fr.

Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation.

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau, Eliott Roch - +33 1 74 25 31 33 - invest@adp.fr

Contact Presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2021, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 41,9 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,1 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 118,1 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2021, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 777 millions d'euros et le résultat net part du groupe à - 248 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr